

NATIONALE

OBSERVATOIRE

des centres sociaux
et des espaces de vie sociale

www.senacs.fr



DONNÉES 2022



2023



SOMMAIRE

ÉDITO	03
LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE	04
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	06
PORTRAIT DES STRUCTURES	07
LES SALARIÉS	08
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	09
LES PARTENAIRES	10
LE BÉNÉVOLAT	11
LES PUBLICS	12
LA VIE SOCIALE LOCALE	13
LA DÉMOCRATIE LOCALE	14
LE HORS LES MURS	15
LES THÉMATIQUES D' ACTIONS	16
LA PETITE ENFANCE	17
LE PROJET « FAMILLES »	19
LA TRANSITION NUMÉRIQUE	20
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	21
L'ACCÈS AUX DROITS	22
PROJET SENACS	23

L'Animation de la vie sociale : un engagement commun au cœur des enjeux de cohésion sociale

L'Observatoire Senacs, né de la coopération entre la branche Famille de la Sécurité sociale et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, incarne notre engagement commun à dynamiser la vie sociale sur l'ensemble du territoire français. Les centres sociaux et les espaces de vie sociale, en tant qu'équipements de proximité, jouent un rôle essentiel dans l'animation de la vie sociale. Ils favorisent la mobilisation, l'initiative et la participation active des habitants. Leur approche, centrée sur l'écoute et la réponse aux besoins locaux, est un modèle d'engagement citoyen et de solidarité.

L'Observatoire Senacs enrichit notre compréhension des dynamiques locales et des besoins spécifiques de chaque territoire. Cette année, nous avons souhaité mettre en lumière les champs de la petite enfance et de la transition écologique jusque-là peu identifiés et valorisés au sein du réseau.

Cet observatoire donne à voir la richesse et la force de l'action des structures de l'animation de la vie sociale. Cependant, des difficultés persistent : des postes devenant progressivement plus difficiles à pourvoir, des salaires peu attractifs, des contraintes administratives croissantes et des exigences élevées envers les structures qui peuvent placer certaines équipes dans des situations tendues, tout cela affecte potentiellement le maintien de certaines activités. Face à l'augmentation des attentes en matière de lien social, les centres sociaux et les espaces de vie sociale naviguent dans un équilibre délicat, d'autant plus complexe dans un contexte économique inflationniste et de baisse de certaines subventions. L'observatoire sera attentif, dans les années à venir, à mieux qualifier ces évolutions et problématiques.

La convention d'objectifs et de gestion signée en juillet 2023 entre l'État et la Cnaf est un levier majeur pour renforcer la coopération et le soutien aux acteurs de l'animation de la vie sociale. Elle met en avant notre volonté de maintenir et dynamiser les projets au cœur de nos territoires. Cette convention reconnaît également les centres sociaux et les espaces de vie sociale comme des piliers essentiels de l'action de la branche Famille. Ils se distinguent par leur implication dans une diversité d'activités financées et leur capacité à tisser de multiples partenariats locaux, essentiels pour promouvoir des environnements plus inclusifs et solidaires.

Conscients de l'évolution du contexte actuel et des difficultés que rencontrent les structures, la branche Famille de la Sécurité sociale et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France coopèrent pour le maintien de la qualité des services rendus pour et par les habitants des territoires.

**La Caisse nationale des Allocations Familiales (Cnaf)
et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France**

LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Un réseau de structures implantées sur l'ensemble du territoire, au plus près des habitants



CENTRES SOCIAUX

2300

STRUCTURES

2 070 ont répondu à l'enquête, soit 90%



ESPACES DE VIE SOCIALE

1 500

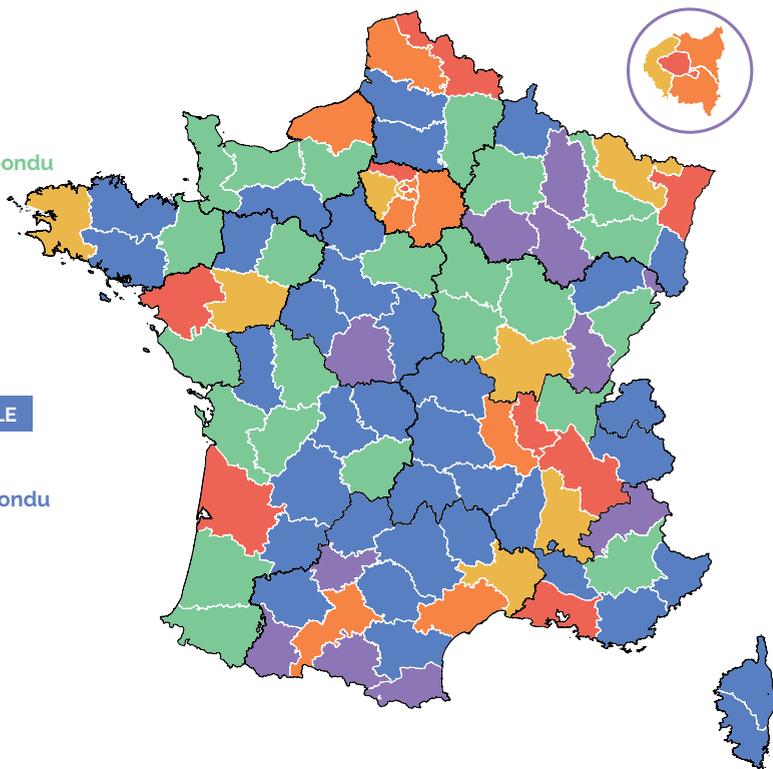
STRUCTURES

1 280 ont répondu à l'enquête, soit 85%



+100

EVS
depuis 2020



DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES EN 2023

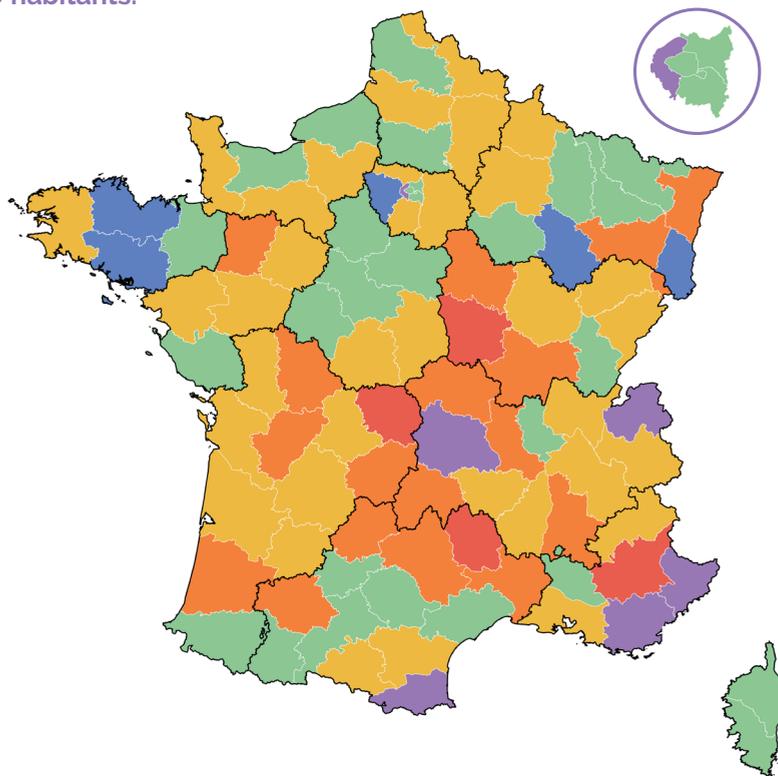


LE RÉSEAU DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Une implantation en adéquation avec la taille de la population des départements, la géographie prioritaire et les besoins des habitants



En moyenne, 1 structure couvre un territoire de 16 360 habitants.



POPULATION PAR STRUCTURE* ET PAR DÉPARTEMENT EN 2023



*La population de chaque département, issue du recensement mené par l'Insee, est divisée par le nombre de structures (CS et EVS confondus).

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : ASSOCIER LES HABITANTS AU SERVICE DU MIEUX-VIVRE SUR LE TERRITOIRE



L'animation de la vie sociale s'appuie sur les équipements de proximité

que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Partout en France, ils impulsent, accompagnent et valorisent la mobilisation, les initiatives et les projets des habitant.e.s. dans le but de répondre aux aspirations sociales collectives des territoires. Ils développent des méthodologies d'intervention particulières qui permettent à chacun de contribuer, par ses idées, ses compétences, son énergie ou son engagement à l'amélioration des conditions générales de vie sur son territoire.



Lieux d'initiatives, d'innovation et de partage, les structures d'AVS proposent des services et des activités à finalités sociales et éducatives, renforçant les solidarités et les relations de voisinage. Ils contribuent ainsi à la prévention et la réduction des exclusions.

Le projet de territoire est coconstruit avec les habitants et les partenaires locaux ; il place la fonction d'animation globale et locale au cœur de l'activité des structures.



DES MISSIONS PARTAGÉES

- Un lieu de proximité, familial et intergénérationnel, qui accueille et accompagne tous les publics en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.



DES VALEURS ET PRINCIPES D'ACTIONS

Les structures mobilisent salariés, bénévoles et habitants autour de valeurs communes : respect de la dignité humaine, laïcité, mixité, solidarité, association et participation des habitants usagers à la définition du projet de territoire.

DEUX TYPES D'ÉQUIPEMENTS



Les centres sociaux et espaces de vie sociale se complètent plutôt qu'ils se comparent. Leur développement sur un territoire donné est fonction des besoins, ressources et moyens locaux identifiés dans un diagnostic préalable. Si leurs spécificités sont majoritairement liées à leur champ et capacité d'intervention, notamment en terme d'équipes salariées, leurs missions et valeurs sont communes.

PORTRAIT DES STRUCTURES



CENTRES SOCIAUX

Mode de gestion



65% associatifs
32% collectivités locales
2% gestion directe Caf
1% co-gestion

Taille du territoire d'intervention



61% sur un ou plusieurs quartiers



22% sur une commune



5% sur plusieurs communes



12% sur une ou plusieurs intercommunalités

Profil du territoire d'intervention



77%
Territoires **URBAINS**



23%
Territoires **RURAUX**

Géographie prioritaire

44% quartier prioritaire de la Politique de la Ville

13% quartier en veille active

8% Zone de Revitalisation Rurale

Amplitude horaire



51 HEURES
d'ouverture
hebdomadaire



ESPACES DE VIE SOCIALE

Mode de gestion



92% associatifs
8% collectivités locales

Taille du territoire d'intervention



42% sur un ou plusieurs quartiers



21% sur une commune



17% sur plusieurs communes



20% sur une ou plusieurs intercommunalités

Profil du territoire d'intervention



43%
Territoires **URBAINS**



57%
Territoires **RURAUX**

Géographie prioritaire

23% quartier prioritaire de la Politique de la Ville

5% quartier en veille active

17% Zone de Revitalisation Rurale

Amplitude horaire



37 HEURES
d'ouverture
hebdomadaire

DES SALARIÉS AU SERVICE DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

En cohérence avec leur présence dans les bassins de vie, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des acteurs économiques importants à l'échelle locale. Ils participent à la dynamique d'emploi des territoires.



CENTRES SOCIAUX



61 830

SALARIÉS
au total et
29 050 ETP



26,9 SALARIÉS

en moyenne par structure
et **12,6 ETP**



14 550

STAGIAIRES

1 400

SERVICES CIVIQUES

accueillis par les centres sociaux
en 2022.



des **SALARIÉS**
ont **un contrat**
type CDI.



des **CENTRES SOCIAUX** ont un
ou plusieurs salariés qui ont
suivi une formation en 2022

2 920 SALARIÉS
en formation qualifiante

12 560 SALARIÉS
en formation non qualifiante



ESPACES DE VIE SOCIALE



8 160

SALARIÉS
au total et
4 330 ETP



5,4 SALARIÉS

en moyenne par structure
et **2,9 ETP**



2 900

STAGIAIRES

750

SERVICES CIVIQUES

accueillis par les EVS en 2022.



des **SALARIÉS**
ont **un contrat**
type CDI.

DES RESSOURCES FINANCIÈRES AU SERVICE DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Les ressources financières, qu'elles proviennent de partenaires locaux ou nationaux, ou des habitants eux-mêmes, sont indispensables dans la capacité des structures à faire projet.



CENTRES SOCIAUX

1,58 milliard €

BUDGET CUMULÉ

688 800 €

BUDGET MOYEN

par centre social



Répartition des centres sociaux par budget



ESPACES DE VIE SOCIALE

166 million €

BUDGET CUMULÉ

110 500 €

BUDGET MOYEN

par EVS



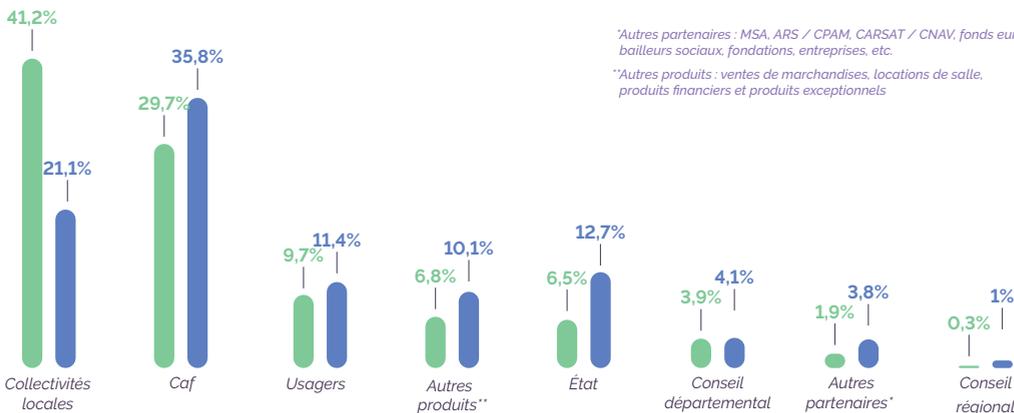
Répartition des EVS par budget



PART DU BUDGET consacré à la **masse salariale**.



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



*Autres partenaires : MSA, ARS / CPAM, CARSAT / CNAV, fonds européens, bailleurs sociaux, fondations, entreprises, etc.

**Autres produits : ventes de marchandises, locations de salle, produits financiers et produits exceptionnels

Chiffres : CS | EVS

UNE ACTION DE PROXIMITÉ QUI S'APPUIE NÉCESSAIREMENT SUR UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale construisent localement un réseau de partenaires et d'alliances pertinent pour répondre aux besoins des habitants, coordonner et soutenir l'animation de la vie sociale locale et mettre en œuvre et adapter l'ensemble des politiques publiques.



LES PARTENAIRES DES CENTRES SOCIAUX

Acteurs associatifs	98%
Education nationale	93%
Commune	93%
Conseil départemental	91%
État (DDCS, contrat de ville ...)	90%
Acteurs de l'insertion professionnelle	85%
Intercommunalité	73%
Bailleurs sociaux	69%
Acteurs privés / entreprises	54%
CARSAT	50%
Conseil régional	43%
MSA	42%
ARS	37%
Union Européenne	16%



LES PARTENAIRES DES EVS

Commune	93%
Associations culturelles	80%
Éducation Nationale/ établissements scolaires	76%
Structures jeunesse (accueil jeunes, PIJ, Mission Locale, etc.)	69%
Associations sociales	65%
Intercommunalité	61%
Structure enfance (ALSH, etc.)	58%
Associations sportives	54%
Autre EVS	54%
Structure petite enfance (RAM, LAEP, crèches, etc.)	52%
Centre social	50%
Associations positionnées sur les transitions (écologique, numérique, démocratique)	45%
Associations éducatives	44%

UN BÉNÉVOLAT PRÉCIEUX DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET DES STRUCTURES

L'animation de la vie sociale constitue un vivier d'engagement bénévole et citoyen avec au total près de 175 000 bénévoles impliqués au quotidien dans les centres sociaux et espaces de vie sociale.

CENTRES SOCIAUX



48 600 BÉNÉVOLES
d'activités régulières



51 BÉNÉVOLES
en moyenne
par centre social

4,69 millions
D'HEURES
de bénévolat réalisées
soit **2 920 ETP**

43 400 BÉNÉVOLES
ponctuels

27 300 BÉNÉVOLES
dans les instances de pilotage

2 040 HEURES
de bénévolat,
soit **1,3 ETP**

ESPACES DE VIE SOCIALE



23 500 BÉNÉVOLES
d'activités régulières



39 BÉNÉVOLES
en moyenne
par EVS

2,50 millions
D'HEURES
de bénévolat réalisées
soit **1 560 ETP**

24 000 BÉNÉVOLES
ponctuels

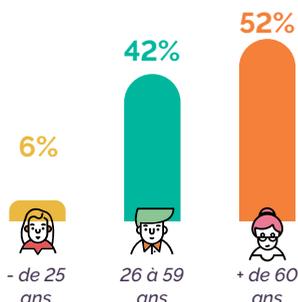
14 200 BÉNÉVOLES
dans les instances de pilotage

1 670 HEURES
de bénévolat,
soit **1,0 ETP**

PROFIL DES BÉNÉVOLES

30% d'HOMMES

70% de FEMMES



DE NOMBREUX HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LEUR STRUCTURE DE PROXIMITÉ

Présents sur l'ensemble du territoire, les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des lieux de projet et d'activités multigénérationnels.

CENTRES SOCIAUX



4,81 millions

D'HABITANTS impliqués dans les actions des centres sociaux



2,25 MILLIONS d'habitants participant aux actions, projets et services



2,05 MILLIONS d'habitants participant aux actions événementielles



530 000 usagers des partenaires hébergés par les centres sociaux

Partenaires hébergés par les structures : permanences administratives et d'informations, associations, ...

ESPACES DE VIE SOCIALE



1,41 millions

D'HABITANTS impliqués dans les actions des EVS



644 000 habitants participant aux actions, projets et services



677 000 habitants participant aux actions événementielles



90 000 usagers des partenaires hébergés par les EVS

Répartition des habitants participant aux actions, projets et services par classe d'âge

Chiffres : CS | EVS



12% 7%

PETITE ENFANCE
0-6 ans



5% 4%

ADOS
15-17 ans



15% 17%

JEUNES RETRAITÉS
60 - 74 ans



16% 5%

ENFANCE
7-10 ans



5% 9%

JEUNES
18 - 25 ans



4% 10%

SENIORS
75 ans et plus



9% 5%

PRÉ-ADOS
11-14 ans



34% 49%

ADULTES
26 - 59 ans

DES STRUCTURES IMPLANTÉES LOCALEMENT QUI ANIMENT LA VIE SOCIALE LOCALE AVEC L'APPUI DES HABITANTS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont des incubateurs à projets collectifs ou individuels et événements locaux.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÈNEMENTS LOCAUX



98%

des **STRUCTURES**
ont porté ou accompagné
des événements en 2022



29 700 ÉVÈNEMENTS
portés par les structures



14 500 ÉVÈNEMENTS
accompagnés

FOCUS CENTRES SOCIAUX



L'accompagnement à la création
d'associations et d'entreprises

931 ASSOCIATIONS

80 ENTREPRISES



émanent ou sont nées
de l'accompagnement
d'un centre social

L'accueil des associations

96%

des **CENTRES SOCIAUX**
ont accueilli des associations

Au total, **38 400 associations** ont été accueillies
pour différentes raisons :

56%

pour une
fonction **service**
(photocopie, prêt
de salle...)

16%

pour une
fonction
ressources
(aide au projet,
formation...)

28%

pour une
fonction
partenariat
(l'association développe
une activité intégrée au
centre social)

*Dans le cas où une association est accueillie pour plusieurs fonctions,
seule la fonction la plus importante est retenue.*

DES STRUCTURES IMPLANTÉES LOCALEMENT QUI APPUIENT ET ANIMENT LA DÉMOCRATIE LOCALE AVEC LES HABITANTS

LE SOUTIEN DES INITIATIVES D'HABITANTS



ont soutenu des **initiatives d'habitants** ou de **collectifs d'habitants**



Au total, **14 100 initiatives** ont été soutenues sur l'ensemble du territoire, portées par **64 900 habitants** sur des projets comme :

- Jardin collectif / partagé
- Repas partagé / de quartier
- Repair café / Ressourcerie
- Création d'association
- Vestiaire solidaire
- Bibliothèque de rue
- Soirée jeux / concert



LA DÉMOCRATIE LOCALE



des **STRUCTURES** portent des actions qui contribuent à faire **vivre la démocratie locale** (92% des centres sociaux et 63% des EVS)

ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LES STRUCTURES

- **65%** Organisation ou appui à des débats en lien avec les enjeux de société ou du territoire ;
- **52%** Accompagnement de dynamiques de dialogue entre habitants et élus ;
- **37%** Accompagnement de collectifs d'habitants pour contribuer à la construction des politiques publiques locales ;
- **27%** Accompagnement de mobilisations d'habitants autour de revendications ou de droits ;
- **16%** Développement de formations ou de démarches visant à améliorer la qualité de la relation et de l'échange entre habitants et élus ;

DES APPROCHES SPÉCIFIQUES ADAPTÉES AUX BESOINS DES HABITANTS

Aller vers les habitants pour combler les déficits de mobilité, rencontrer de nouveaux publics et animer différemment le territoire : plus encore depuis la crise sanitaire, les centres sociaux et les espaces de vie sociale développent des actions hors des murs pour répondre aux besoins des habitants et faire mieux connaître leur action.

CENTRES SOCIAUX

92%

proposent des actions hors les murs.



12,1 HEURES

en moyenne par semaine sont réalisées par les centres sociaux concernés.

1,08 millions de personnes sont concernées par ces actions hors les murs.

63% du temps hors les murs se déroule dans l'espace public.

ESPACES DE VIE SOCIALE

83%

proposent des actions hors les murs.



9 HEURES

en moyenne par semaine sont réalisées par les EVS concernés.

360 000 personnes sont concernées par ces actions hors les murs.

56% du temps hors les murs se déroule dans l'espace public.

Actions hors les murs et d'aller-vers développées par les structures concernées

Chiffres : CS | EVS



92% 86%

ÉVÈNEMENTS

Fête de quartier, événements thématiques, etc



87% 68%

ANIMATION DE RUE OU DE PROXIMITÉ

Ateliers jeux hors les murs, bibliothèque de rue, sortie d'école, café pied d'immeuble, etc.



24% 22%

ANIMATION DE DÉBAT DANS L'ESPACE PUBLIC



23% 12%

MARAUDE ET PORTE-À-PORTE



22% 18%

PERMANENCE CHEZ UN PARTENAIRE

Maison France Services, autres espaces d'accueils partagés



19% 16%

MÉDIATEUR

DES THÉMATIQUES D' ACTIONS PARTAGÉES À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

FOCUS CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux portent des actions sur une diversité de thématiques adaptées aux enjeux locaux et aux besoins des habitants qui ont été mis en exergue lors du diagnostic de territoire.



Plus de 90%

portent des actions sur les thématiques suivantes :

- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Accès à la culture
- Numérique
- Accès aux droits



Plus de 80%

portent des actions sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre l'isolement
- Éducation
- Accès aux vacances
- Écologie et environnement
- Solidarités
- Accès aux soins / Prévention santé



Plus de 50%

portent des actions sur les thématiques suivantes :

- Lutte contre les discriminations
- Insertion professionnelle et accès à l'emploi
- Apprentissage du français
- Lutte contre l'exclusion
- Mobilité / transport
- Lutte contre l'illettrisme



Plus de 40%

portent des actions sur les thématiques suivantes :

- Logement / habitat
- Solidarités alimentaires
- Économie sociale et solidaire
- Handicap (action dédiée)



Les espaces de vie sociale, du fait de leur taille plus réduite, ont des actions davantage spécialisées sur un nombre réduit de thématiques. L'ordre des thématiques partagée par les espaces de vie sociale est néanmoins proche de celui des centres sociaux.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS, À TOUS LES ÂGES : ACTIONS ET DISPOSITIFS EN DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Les dispositifs portés par les structures en lien avec la petite enfance

Chiffres : CS | EVS



54% 13%
ACCUEIL COLLECTIF
DE MINEURS
3-6 ans (PMI)



41% 6%
LIEU D'ACCUEIL
ENFANT-PARENT



28% 9%
LUDOTHÈQUE



23% 2%
ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT



16% 2%
RELAIS PETITE
ENFANCE

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANTS (EAJE) GÉRÉS PAR LES CENTRES SOCIAUX



8 360
PLACES
D'ACCUEIL
au total

25 070 ENFANTS ont
été accueillis en 2022
dans les EAJE portés
par les structures.



23 PLACES et **70 ENFANTS**
accueillis en moyenne.

Chaque place disponible permet
donc d'accueillir en **moyenne 3**
enfants différents sur une année.



des **EAJE** portés par les structures
proposent des activités complémentaires
en lien avec le projet social ou le projet
famille du centre social ou de l'EVS :
*création d'évènements thématiques en lien à
la parentalité, l'éducation, la santé..., mise en
place d'un café des parents, organisation de
sorties familiales, etc.*



des **EAJE** développent des partenariats
avec d'autres acteurs éducatifs du
territoire : *accueil de loisirs, école
maternelle, intervenant spécialisé,
RPE, LAEP, etc.*

LA PETITE ENFANCE DANS LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : UN FORMIDABLE LEVIER POUR ÉCHANGER AVEC L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Fréquence des temps collectifs organisés par les RPE



80% Hebdomadaire
12% Mensuelle
8% Trimestrielle



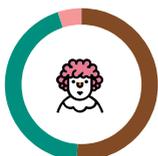
95% proposent des activités complémentaires en lien avec le projet de la structure.



94% développent des partenariats avec d'autres acteurs éducatifs, dont 67% avec des EAJE.

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANT- PARENT (LAEP)

Nombre de jours d'ouverture des LAEP



51% Plusieurs fois par semaine
44% Au moins une fois par semaine
5% Au moins une fois par mois



95% des **STRUCTURES** qui disposent d'un LAEP proposent des activités complémentaires en lien à ce dernier.



90% des **LAEP** développent des partenariats avec d'autres acteurs éducatifs, dont 47% avec des EAJE.

LES LUDOTHÈQUES

Nombre de jours d'ouverture des ludothèques



74% Plusieurs fois par semaine
19% Au moins une fois par semaine
7% Au moins une fois par mois



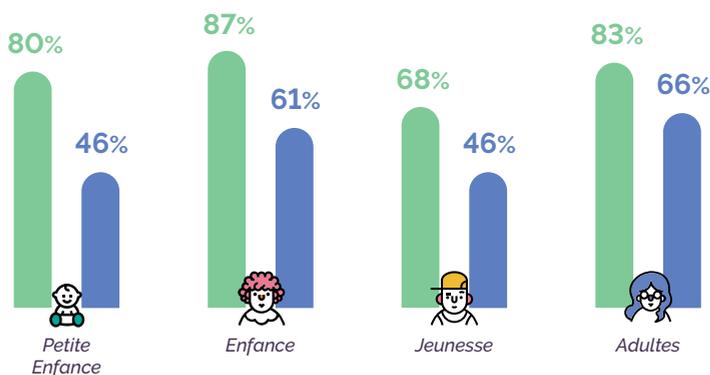
92% des **LUDOTHÈQUES** proposent des activités complémentaires en lien avec le projet de la structure.

UNE MOBILISATION FORTE EN FAVEUR DES FAMILLES ET DES PARENTS

L'animation collective famille, intégrée au projet d'animation globale des centres sociaux, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles d'un territoire (enfants et parents) et de soutenir les parents. Le projet Animation collective famille agréé par les Caf, est porté par un.e référent.e famille qualifiée dont le rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles.

Les structures qui proposent des actions en lien à la parentalité par classe d'âge

Chiffres : CS | EVS



Actions du projet famille des centres sociaux

Sorties familiales — 93%

Manifestations festives — 90%

Loisirs collectifs en famille — 89%

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) — 73%

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) — 68%

Accueil enfants-parents et autres espaces rencontres — 65%

Départ en vacances (au sens du dispositif Caf) — 54%

Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) — 29%

Espaces rencontres (au sens du dispositif Caf) — 25%

Protection maternelle infantile — 10%

Médiation familiale (au sens du dispositif Caf) — 10%



DES ACTIONS POUR UNE TRANSITION NUMÉRIQUE POUR TOUS



Le numérique au sein des structures est un levier et un moyen indispensable pour renforcer les échanges, les solidarités et mettre l'outil au service du projet et des personnes.



Actions proposées en lien avec la transition numérique par les structures concernées

Chiffres : **CS** | **EVS**



89% **77%**
Accompagnement accès aux droits et démarches administratives



84% **71%**
Accès à du matériel, à un réseau



78% **71%**
Acquisition de compétences numériques de base



70% **49%**
Actions de prévention numérique et d'éducation aux médias



51% **46%**
Activités créatives ou ludiques



22% **18%**
Actions de détection de l'exclusion numérique



20% **18%**
Actions de sensibilisation à la sobriété numérique, au numérique éthique



18% **14%**
Activités de reconditionnement numérique



emploient ou accueillent un **MÉDIATEUR NUMÉRIQUE** (qui met en œuvre des temps d'accompagnement individuel ou collectif en lien aux outils numériques).

DE NOUVELLES ACTIONS POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fidèles au principe du développement du pouvoir d'agir et à l'accueil inconditionnel, la sensibilisation aux enjeux écologiques et la promotion des gestes écocitoyens sont devenues en quelques années des actions partagées par l'immense majorité des structures.



94%

des **STRUCTURES** ont engagé dans leur **fonctionnement interne** des pratiques en lien avec la transition écologique et solidaire.
(95% des centres sociaux et 92% des EVS)

Pratiques engagées par les structures concernées

Tri sélectif des déchets, compostage des déchets alimentaires, démarche de réduction des déchets — **88%**

Économie d'énergie — **64%**

Achats en circuits courts et/ou achats locaux — **55%**

Achat et utilisation de matériel reconditionné, durable ou recyclé plutôt que neuf — **43%**

Mobilité durable pour les trajets liés à l'activité de la structure (*flotte véhicule électrique, covoiturage, utilisation du vélo, forfait mobilité durable...*) — **37%**

Action de sensibilisation de l'équipe (*bilan carbone, fresque du climat...*) — **33%**

Achats groupés — **29%**

Consommation responsable de services (*banque, électricité, téléphonie, hébergement internet...*) — **24%**



89%

des **STRUCTURES** ont développé des **actions en lien** avec la transition écologique et solidaire avec les habitants.
(92% des centres sociaux et 84% des EVS)

Actions développées avec les habitants par les structures concernées

Ateliers pratiques pour réduire l'empreinte écologique (*zéro déchet, alimentation durable, jardinage...*) — **61%**

Jardin partagé et/ou collectif — **54%**

Action de solidarité (*Repair café, recyclerie, vestiaire solidaire, troc*) — **52%**

Débats et échanges sur la vie quotidienne (*tri, économie d'énergie, mobilité douce...*) — **52%**

Débats, échanges et ateliers autour des enjeux de la transition écologique (*biodiversité, changement climatique, accès à l'énergie, inégalités sociales...*) — **39%**

Mobilité durable sur le territoire (*covoiturage, mobilité douce...*) — **32%**

Appui des collectifs d'habitants mobilisés sur la thématique (*covoiturage, entraide, jardin collectif, monnaie locale, système d'échanges locaux...*) — **30%**

Organisation d'achats groupés et/ou locaux pour les habitants — **12%**

ACCÈS AUX DROITS ET LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

Accueillir, informer et orienter sont les trois fonctions centrales développées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale face au non recours et ce, toujours avec les personnes concernées.



emploient ou accueillent un **CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES** (qui accueille et accompagne individuellement les usagers pour leurs connexions aux différents portails institutionnels).

FOCUS CENTRES SOCIAUX



des **CENTRES SOCIAUX** disposent de moyens humains et matériels en lien à l'**accès aux droits**. Parmi eux, **83%** ont intégré l'accès aux droits dans un axe de leur projet social.



1,17 millions de personnes ont été accompagnées pour des questions d'accès aux droits en 2022



550 personnes en moyenne par structure concernée.

Moyens humains et matériel en lien à l'accès aux droits pour les centres sociaux concernés

Poste informatique en accès libre et/ou accompagné — **84%**

Permanences administratives et juridiques (CCAS, CESF, CIDFF, etc.) — **50%**

Référent(s) de l'accueil (bénévoles ou salariés) — **76%**

Permanence d'écrivain public — **34%**

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Echanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des Centres sociaux et des Espaces de Vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordinné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des 2300 centres sociaux et 1450 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS : www.senacs.fr

PILOTAGE ET COORDINATION

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

**Caisse Nationale des Allocations
Familiales - CNAF**
Éric Desroziers et
Évelyne Lebossé-Couët

**Fédération des centres sociaux et
socioculturels de France – FCSF**
Anne Fleury-Raemy

**Caisse d'Allocations Familiales
du Rhône - CAF du Rhône**
Jean-Baptiste Chiodi

**Union Régionale Auvergne Rhône
Alpes Centres Sociaux – AURACS**
Fabrice Gout

Coordinateur national
Alexis Gruyer

Nous contacter :

animation.senacs@gmail.com

PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

